

INSCRIPTION, EN PRATIQUE...

Prenez rendez-vous pour une consultation de « pré-hospitalisation à l'unité de soins 72 ».

☎ 02/ 477 27 76 ou 77

02/ 477 92 63

Nous déterminerons ensemble la meilleure orientation thérapeutique selon votre situation.

DES QUESTIONS?

Besoin d'informations complémentaires?

Contactez notre **unité 72**
au 02/ 477 27 41.

Adresse temporaire (2015-2016)

CHU Brugmann **Site Paul Brien**

Rue du Foyer Schaerbeekois 36
1030 Bruxelles (Schaerbeek)

Adresse à terme (2017)

CHU Brugmann **Site Victor Horta**

Place Arthur Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles (Laeken)



Navettes gratuites entre le site Horta et le site Brien toute la journée : <http://www.chu-brugmann.be/fr/virtu/minibus.asp>

Editeur responsable:



Edition 2016

CHU | U V C
B R U G M A N N
CHUB Directions Médicale, Paramédicale
et Infirmière
Place Arthur Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 477 21 11
Fax: +32 (0)2 477 20 13
www.chu-brugmann.be

Libérez-vous de l'alcool

Donnez vous toutes
les chances de réussir



Contactez 02/ 477 27 41

Unité 72



CHU | U V C
B R U G M A N N

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagnera dans votre démarche

Sur base volontaire, passez un séjour de minimum 3 semaines au CHU Brugmann. Notre unité ouverte de 29 lits, spécialisée dans la prise en charge de l'alcoolisme vous propose un sevrage sur mesure.

La dépendance à l'alcool ne se traite pas seul. Nous pouvons vous y aider!

“Le sevrage requiert une surveillance psycho-medico-sociale”



Responsable du Service de Psychiatrie et de Psychologie Médicale

◆ Prof. P. Verbanck

Responsable de l'Unité des Dépendances

◆ Dr. C. Hanak

QUE VOUS PROPOSONS-NOUS?

Un bilan

> L'évaluation de votre **situation médicale, psychologique et sociale**:

Nous examinerons l'état de votre coeur, cerveau et foie, les organes les plus exposés aux dommages causés par l'alcool. Comprendre votre situation sociale et votre état d'esprit seront au centre de ce bilan.

Un séjour de 3 semaines

Vous logez sur place.

> La 1^{ère} semaine: vous restez exclusivement dans l'unité de soins et pouvez recevoir des visites.

> La 2^{ème} semaine: vous logez toujours au CHUB mais pouvez sortir 1h30 par jour.

> La 3^{ème} semaine: vous pouvez à nouveau sortir librement tout en tenant compte de votre programme thérapeutique.

Pendant votre séjour, des médicaments vous seront administrés pour diminuer le manque.

Le programme de votre séjour est modulable selon les objectifs fixés avec l'équipe:

> Des entretiens de groupe ou avec votre famille peuvent être organisés à votre demande.

> Des groupes thérapeutiques de parole sont organisés chaque jour sur des thèmes divers pendant minimum 1h.

> Des activités artistiques et sportives, au choix, sont possibles chaque jour de 13h à 17h sur notre site Hortia à Laeken (à l'exception du week-end) car il est important de (re)trouver des centres d'intérêt. Des navettes gratuites sont prévues pour s'y rendre.

Après l'hospitalisation

Votre séjour vous aura appris des moyens pour réduire le risque de rechute. **Un bon point de départ à consolider.**

Pour assurer votre "post-cure", nous mettrons en place ensemble **votre suivi thérapeutique avec d'autres centres du réseau**. Nous préconisons un suivi régulier par un psychothérapeute. Créer des liens sociaux et prendre part à des activités constructives sera l'un de vos objectifs majeurs.

Si vous le souhaitez, vos proches peuvent participer à votre démarche de sevrage via les groupes Infos Familles, tous les 3^{ème} jeudis du mois de 18h à 20h.